Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470993
Centre d'intérêt: 705

Evaluation des programmes d'études : éducation au choix de carrière, 4e secondaire. -- [Québec] : Direction de la sanction des études, c1992.
29 p. : ill. ; 28 cm. -- (Rapport global / Direction de la sanction des études du Québec)

Code: 9293-0094; 16-7901-10.

ISBN 2-550-23435-9

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la sanction des études

Descripteur(s): Préparation à une carrière * Evaluation de programmes * Opinion de l'étudiant * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Education au choix de carrière

Ce rapport d'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière de quatrième secondaire s'est fait avec la participation d'un échantillon d'élèves qui ont répondu à un questionnaire portant sur leurs apprentissages. Le premier chapitre décrit l'objectif de l'évaluation du programme et précise les motifs justifiant une opération menée sur deux ans. Le second rappelle la rencontre portant sur l'établissement de la problématique liée à la mise en oeuvre du programme. Le troisième chapitre fait état de la participation des agents d'éducation aux deux étapes d'évaluation et il analyse et interprète les données fournies par les élèves. Recommandations.

Type de document:

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

RAPPORT GLOBAL

Éducation au choix de carrière

4e secondaire

Juin 1992

Québec

94-70993

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

RAPPORT GLOBAL

Éducation au choix de carrière

4e secondaire

Direction de la sanction des études

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Page

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE 1

   1.1 OBJECTIF DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE 1

   1.2 MOTIFS D'UNE OPÉRATION MENÉE SUR DEUX ANS 1

2. RAPPEL DE LA RENCONTRE PORTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE 2

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE 3

   3.1 ÉCHANTILLON ET PARTICIPATION 3
   3.2 ANALYSE ET INTERPRÉTATIONS DES DONNÉES FOURNIES PAR LES ÉLÈVES 3

      3.2.1 Renseignements généraux 4
      3.2.2 Résultats selon les contenus notionnels 5
      3.2.3 Opinion sur l'expérience du cours d'éducation au choix de carrière 20
      3.2.4 Attitudes des élèves 22
      3.2.5 Appréciation globale 23
      3.2.6 Commentaires 24

4. CONCLUSION 27

   4.1 ÉLÉMENTS POSITIFS 28
   4.2 ÉLÉMENTS NÉGATIFS 28
   4.3 RECOMMANDATIONS 29

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1	Comparaison des deux groupes d'élèves selon la connaissance des facettes de leur personnalité	6
Tableau 2	Pourcentage du personnel enseignant souhaitant un perfectionnement selon les différents aspects du programme	8
Tableau 3	Pourcentage du personnel enseignant selon la proportion de la tâche globale accordée à des activités	9
Tableau 4	Pourcentage des élèves selon leur connaissance des conditions d'admission au CEP*, au DEP* et au DEC*	12
Tableau 5	Pourcentage des élèves selon leur capacité à identifier un nombre de métiers ou de professions correspondant à leurs exigences	14

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

Graphique 1 Pourcentage de l'ensemble des élèves selon la connaissance des facettes de leur personnalité 5

Graphique 2 Pourcentage des élèves selon les groupes de personnes qui permettent de mieux se connaître 7

Graphique 3 Pourcentage des élèves répartis en deux groupes selon la fréquence des occasions d'émettre leur opinion dans le cours d'éducation au choix de carrière 21

Graphique 4 Pourcentage des élèves selon leur appréciation du cours éducation au choix de carrière 23

INTRODUCTION

Afin d'évaluer le programme Éducation au choix de carrière (ECC) du secondaire, secteur francophone, le ministère de l'Éducation a demandé, en mai 1991, à un échantillon d'élèves de 4e secondaire de répondre à un questionnaire portant sur leurs apprentissages.

Le présent rapport complète l'évaluation du programme Éducation au choix de carrière (ECC), présentée l'an passé et qui avait été menée auprès des élèves de 5e secondaire et des divers groupes d'agentes et d'agents d'éducation, soit le personnel enseignant, les responsables du dossier ECC, les directions d'école et les parents.

Le premier chapitre décrit l'objectif de l'évaluation du programme, précise les motifs justifiant une opération menée sur deux ans.

Le deuxième chapitre rappelle la rencontre portant sur l'établissement de la problématique liée à la mise en œuvre du programme d'études.

Le troisième chapitre fait état de la participation des agentes et agents d'éducation aux deux étapes d'évaluation, soit celle de mai 1990 et celle de mai 1991, et contient une analyse des réponses des élèves de 4e secondaire au questionnaire qui mesurait leurs apprentissages. Cette analyse tient compte de l'évaluation faite auprès des élèves de 5e secondaire, en 1990, s'il y a lieu prenant en considération le fait que les premiers n'ont pas encore complété leur formation. L'analyse rappelle également des éléments importants soulevés par des agentes et des agents d'éducation.

Pour conclure, les principaux éléments qui se dégagent de l'évaluation du programme Éducation au choix de carrière sont exposés et des recommandations sont proposées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE[1]

1.1 OBJECTIF DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE

En évaluant le programme d'éducation au choix de carrière, le Ministère visait à recueillir des données sur les points suivants :

- la qualité du programme d'études et son implantation;
- les résultats obtenus par les enseignantes et les enseignants dans la mise en œuvre du programme;
- les conditions et les pratiques d'enseignement;
- les apprentissages des élèves;
- la satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs;

en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions au Ministère et de formuler, s'il y a lieu, des recommandations.

1.2 MOTIFS D'UNE OPÉRATION MENÉE SUR DEUX ANS

En 1986, une modification apportée au régime pédagogique enlevait les deux unités prévues au premier cycle du secondaire en éducation au choix de carrière, de la liste des matières obligatoires. Il a donc fallu tenir compte du fait qu'en évaluant l'apprentissage des élèves de 5e secondaire, en 1990, on ne pouvait que mesurer les apprentissages des élèves ayant reçu la formation sur cinq ans.

Pour être plus complète et surtout pour tenir compte de la modification apportée au régime pédagogique, l'analyse devait considérer la formation des élèves n'ayant pas reçu de cours au premier cycle du secondaire. Pour comparer les deux groupes d'élèves, on aurait dû attendre en juin 1992 pour mesurer les apprentissages des élèves de 5e secondaire n'ayant reçu la formation que sur trois ans. Un comité composé majoritairement de conseillères et de conseillers pédagogiques en ECC et du personnel enseignant en ECC a décidé de mesurer en 1991 l'apprentissage des élèves de 4e secondaire, qui hypothétiquement n'ont pas suivi de cours en ECC au premier cycle du secondaire.

Les commentaires émis par les agentes et les agents d'éducation en 1990 viennent compléter le présent rapport.

---

1 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Cadre relatif à l'évaluation des programmes d'études des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, Direction de l'évaluation pédagogique, Service du développement, avril 1982. Document 16-7240.

2. RAPPEL DE LA RENCONTRE PORTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE

Un comité composé de onze membres, soit enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers pédagogiques ou responsables du dossier ECC, représentantes et représentants du ministère de l'Éducation, de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) et un représentant du Conseil supérieur de l'éducation, a tenu une rencontre à l'automne 1989 afin d'établir une problématique relative à la mise en œuvre du programme d'éducation au choix de carrière de 5e secondaire.

En premier lieu, la définition même du programme a été discutée. Les membres provenant des milieux scolaires ont reconnu que le programme implanté en 1981 met l'accent sur le développement personnel plus que sur l'acquisition de connaissances. Les objectifs de classe (de la 1re à la 5e année) sont en effet articulés autour de quatre tâches propres au cheminement de l'élève :

- l'exploration de soi et de son environnement (l'identité personnelle, le monde scolaire, le monde professionnel);
- la cristallisation de ses préférences professionnelles;
- la spécification de ses préférences;
- la réalisation des choix par l'établissement d'un choix de carrière (un plan concret d'actions à exécuter, les obstacles à prévoir, les stratégies à adopter).

Le programme, en raison de son contenu, est un programme ouvert, toujours en évolution; il est donc dynamique. L'être humain évolue, le monde scolaire change et s'adapte aux réalités socio-économiques. Le monde du travail et le monde professionnel sont aussi en évolution constante. C'est pourquoi le programme exige une démarche appelée «pédagogie expérientielle de situation» afin d'acquérir des habiletés et des attitudes.

En deuxième lieu, le comité a relevé les éléments positifs du programme : des orientations pertinentes, une pédagogie clairement expliquée dans le guide pédagogique du Ministère et un matériel d'éducation au choix de carrière clair, précis et bien conçu.

En dernier lieu, les éléments qui furent cités comme sources de problèmes sont la formation des agentes et des agents d'éducation au moment de l'implantation du programme, le perfectionnement et la mise à jour. Il y a eu, selon eux, une formation pour implanter le programme en 1re secondaire, mais pour ce qui est des autres classes, l'initiative a été laissée aux commissions scolaires. Le comité s'est interrogé sur la formation reçue, sur le soutien apporté dans le milieu pour la mise en œuvre du programme, qui exige du personnel enseignant une mise à jour continuelle de l'information, sur l'organisation du travail, sur le grand nombre de groupes rencontrés et sur le temps alloué pour faire vivre à l'élève la démarche exigeant une «pédagogie expérientielle de situation». On a mentionné également que la décision d'enlever les deux unités prévues en éducation au choix de carrière des matières obligatoires en 1re et 2e secondaire sans directive

ministérielle sur la façon de modifier le programme a laissé le personnel enseignant démuni et démotivé. Il y avait donc lieu de se demander dans quel contexte se fait la mise à jour de ce programme.

Par conséquent, le comité a décidé d'évaluer, en avril et mai 1990, les apprentissages des élèves de 5e secondaire, puis de vérifier, l'année suivante, ceux des élèves de 4e secondaire qui, pour la plupart, n'auraient vu que deux années du programme. Le comité a aussi décidé de faire enquête auprès du personnel enseignant de 5e secondaire, des conseillères et des conseillers pédagogiques ou des responsables du dossier ECC, des directrices et des directeurs d'école et des parents.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE DU SECONDAIRE

3.1 ÉCHANTILLON ET PARTICIPATION

Pour constituer l'échantillon, 29 écoles ont été choisies et 25 d'entre elles ont participé. Ces écoles avaient participé en 1990 à l'opération d'évaluation du programme.

Sur 692 élèves inscrits, 624 étaient présents au moment du sondage en mai 1991, ce qui représente un taux de participation de 90 p. 100.

Voici, à titre indicatif, le taux de participation à la première étape de l'opération d'évaluation du programme, soit en 1990.

Personnes consultées	Taux de participation
- Les directrices et les directeurs d'écoles	- 77 %, soit 233 personnes sur 302.
- Les conseillères et les conseillers pédagogiques ou les responsables du dossier ECC	- 58 %, soit 111 personnes sur 193 (plusieurs commissions scolaires n'ont pas de responsables).
- Le personnel enseignant	- 71 %, soit 215 personnes sur 302.
- Les élèves	- 100 %, soit 516 personnes.
- Les parents	- 65 %, soit 337 personnes sur 516.

3.2 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES FOURNIES PAR LES ÉLÈVES

Les données recueillies auprès des élèves ont permis de connaître leur opinion sur le cours ECC et de mesurer leurs apprentissages.

Dans les pages qui suivent, les données sont présentées selon les contenus notionnels et l'opinion des élèves est relevée en ce qui a trait à l'expérience du cours ECC et aux attitudes qu'il suscite. Finalement, des commentaires et une appréciation globale sont présentés.

3.2.1 **Renseignements généraux**

Seulement 20 p. 100 des élèves ont suivi le cours ECC pendant quatre ans; elles et ils ont eu l'occasion de suivre le cheminement prévu au programme. Près de la moitié des élèves (49 p. 100) ont suivi le cours pendant plus de deux ans et la même proportion a reçu une formation de deux ans, ce qui est une conséquence de la modification apportée au régime pédagogique. Il est surprenant de constater que 2 p. 100 des élèves en soient à leur première année en éducation au choix de carrière quand on sait que le programme est en vigueur depuis 1982. On doit également constater que des écoles ont offert le cours ECC en option.

On note que 63 p. 100 des élèves suivent le cours de septembre à juin, ce qui correspond à la démarche globale du programme. Vingt-six pour cent des élèves voient le programme de façon condensée, soit de septembre à décembre ou de septembre à janvier. On s'interroge sur le temps à consacré à l'intégration du contenu en regard des choix scolaires et professionnels durant les mois de mars et avril. Quel intérêt peut avoir le programme pour 11 p. 100 des élèves qui suivent le cours de janvier à juin ou d'une autre façon que celles qui sont énumérées ici?

Rappelons que l'analyse des réponses au questionnaire a été effectuée en tenant compte de la formation des élèves en ECC. Deux groupes d'élèves ont ainsi été constitués :

Groupe 1 : groupe d'élèves ayant reçu une formation de trois ou quatre ans.

Groupe 2 : groupe d'élèves ayant reçu une formation de deux ans ou moins en conséquence de la modification apportée au régime pédagogique.

3.2.2 Résultats selon les contenus notionnels

A) IDENTITÉ PERSONNELLE

L'identité personnelle étant l'une des composantes du programme ECC, il était important de vérifier si les élèves se connaissent bien.

Graphique 1 Pourcentage de l'ensemble des élèves selon la connaissance des facettes de leur personnalité

Vous connaissez-vous suffisamment pour être capable de nommer :

A) Vos intérêts?
B) Vos aptitudes?
C) Vos traits de personnalité?
D) Vos besoins et vos valeurs?

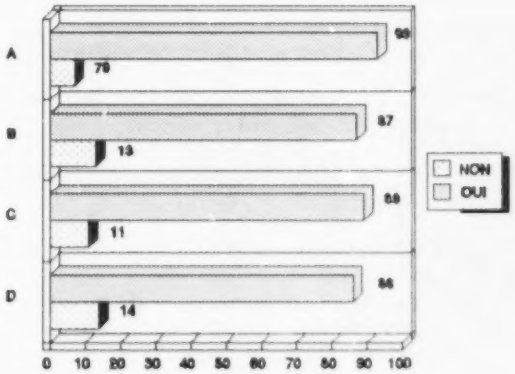

Le fort pourcentage de réponses positives à chacun des volets de la question portant sur l'identité personnelle démontre que les élèves semblent avoir acquis la connaissance de soi préalable au programme de 4e secondaire.

En comparant les deux groupes d'élèves, on note que les élèves du groupe 1 semblent mieux connaître leur intérêt, leurs besoins et leurs valeurs. Le tableau 1 précise ces données.

Tableau 1 Comparaison des deux groupes d'élèves selon la connaissance des facettes de leur personnalité

FACETTES DE LA PERSONNALITÉ	CONNAISSANCE GROUPE 1 (%)	GROUPE 2 (%)
Les champs d'intérêt	93	92
Les aptitudes	88	85
Les traits de personnalité	90	89
Les besoins et les valeurs	89	84

Il ressort que les élèves qui ont reçu une formation plus longue semblent mieux se connaître. De plus, 85 p. 100 des élèves comprennent la dynamique de l'évolution de la personne et sont conscients qu'elles ou ils sont en changement. Cette prise de conscience les place en état d'éveil et leur fait prendre une part active dans leur cheminement.

Soixante-seize pour cent des élèves affirment que le cours ECC est le meilleur cours pour acquérir une bonne connaissance de soi. Un tel pourcentage confirme la spécificité du programme. Quant aux 24 p. 100 des élèves qui répondent «un autre cours», elles ou ils mentionnent le cours d'enseignement moral et religieux catholique et celui de formation personnelle et sociale. Il ne faut pas s'en étonner puisque la complémentarité de certains thèmes peut paraître comme du recoupement de thèmes. L'enseignement de l'identité personnelle dans le but d'un choix scolaire et professionnel n'est pas suffisamment expliqué par le personnel enseignant et compris par les élèves. De plus, 30 p. 100 du personnel enseignant appartient au champ 14 défini dans la convention collective comme celui qui regroupe religion, morale ainsi que formation personnelle et sociale. Il y a lieu également de rappeler que près de 90 p. 100 du personnel enseignant interrogé en 1990, enseigne en 4e secondaire, et que 36 p. 100 seulement a reçu une formation appropriée pour enseigner l'éducation au choix de carrière.

Le graphique 2 fait état de la très grande importance qu'ont les camarades dans la connaissance de soi.

Graphique 2 Pourcentage des élèves selon les groupes de personnes qui permettent de mieux se connaître

Parmi les groupes de personnes suivants, quel est celui qui vous permet de mieux vous connaître vous-même?

A) Les parents
B) Les camarades
C) Le personnel enseignant
D) Le personnel de soutien
E) Autre
F) Plus d'une réponse

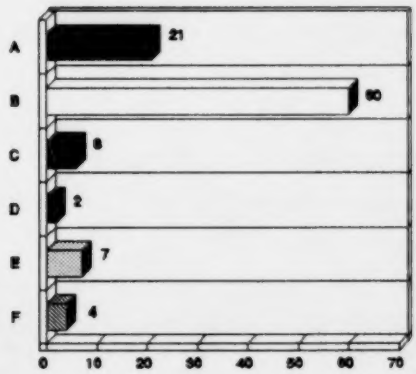

La démarche pédagogique qui est préconisée dans le programme officiel du Ministère demande de s'appuyer sur l'expérience des élèves et de prévoir du temps pour les échanges entre camarades de classe. Sachant que les camarades viennent en premier lieu pour favoriser la connaissance de soi, il est important que le personnel enseignant exploite cet élément et applique la pédagogie expérientielle. Les enseignantes et les enseignants en éducation au choix de carrière sont-ils bien préparés pour appliquer ce type de pédagogie? Il y a lieu de préciser que le personnel enseignant a demandé du perfectionnement portant sur la pédagogie expérientielle et sur les mises en situation. Rappelons également que seulement 55 p. 100 ont reçu une telle formation. De plus, 68 p. 100 des responsables du dossier ECC jugeaient satisfaisante la formation reçue.

À titre indicatif, le tableau 2 montre les résultats de l'enquête menée en 1990.

Tableau 2 **Pourcentage du personnel enseignant souhaitant un perfectionnement selon les différents aspects du programme**

ASPECTS DU PROGRAMME	OUI (%)	NON (%)
La planification de l'enseignement	44	56
La clarté et la précision des objectifs	55	45
L'évaluation formative	61	39
L'évaluation sommative	67	33
Les orientations du programme	67	33
La pédagogie expérientielle	81	19
Les mises en situation	84	16

L'organisation du cours permet-elle ce genre d'intervention? La section portant sur l'expérience du cours ECC décrite par les élèves répondra à cette question.

Parmi les activités permettant une meilleure connaissance de soi, les loisirs sont privilégiés par 55 p. 100 des élèves; les sports, par 23 p. 100; les activités parascolaires, par 11 p. 100; les activités personnelles, par 8 p. 100.

Quatre-vingt-quatre pour cent des élèves affirment se connaître suffisamment pour faire des choix d'options correspondant à leur projet d'orientation scolaire. Elles ou ils sont donc en mesure de faire leurs choix de cours optionnels pour la 5e secondaire.

Quant aux 16 p. 100 des élèves qui disent ne pas se connaître suffisamment pour faire des choix, elles et ils ont davantage besoin d'aide individuelle durant la période de choix de cours. L'enseignante ou l'enseignant en ECC de 4e secondaire a-t-il du temps reconnu à sa tâche globale pour apporter ce soutien?

Le tableau 3 montre la proportion minime de la tâche globale du personnel enseignant qui est consacrée aux rencontres individuelles avec les élèves dans le cours ECC.

Tableau 3 Pourcentage du personnel enseignant selon la proportion de la tâche globale accordée à des activités

	TÂCHE GLOBALE			
ACTIVITÉS	**0 %**	**De 1 à 19 %**	**De 20 à 79 %**	**80 % et plus**
Consultation du logiciel «Repères»	39	54	7	--
Travail au centre de documentation	29	60	10	1
Midi-information	46	51	2	1
Organisation de journées-carrières	52	45	2	1
Participation à des journées d'information (SRAQ, SRAM)	31	66	2	1
Autres (rencontres individuelles, programme «Prêts et bourses», enseignement, conseillance, etc.)	39	36	24	1

D'autre part, il est rassurant de savoir que la majorité des élèves de 5e secondaire interrogés en 1990 affirmaient avoir rencontré l'enseignante ou l'enseignant pour obtenir des renseignements personnels en dehors des heures de classe.

À la question «Vous connaissez-vous suffisamment pour choisir les métiers ou professions et les programmes d'études qui offrent les meilleures possibilités pour vous?», les élèves du groupe ayant reçu une formation de plus de deux ans semblent en être plus convaincus. En effet, 77 p. 100 d'entre elles et eux ont répondu «oui» comparativement à 70 p. 100 des élèves du groupe 2.

Trente pour cent des élèves du groupe 2 n'ont pas intégré le programme. Quand on leur demande de faire le lien entre la connaissance de soi et le choix des meilleures possibilités de professions et programmes qui leur conviennent, elles et ils disent ne pas se connaître suffisamment. On doit préciser que cette

question sous-tend le but visé du programme Éducation au choix de carrière de 4e secondaire.

Les élèves reconnaissent, dans une proportion de 92 p. 100, les influences qui s'exercent sur elles ou sur eux et, dans une proportion de 83 p. 100, celles qui agissent sur leurs choix scolaires et professionnels. Par ailleurs, 12 p.100 des élèves prétendent que rien n'influence leurs choix.

Bien que le programme de 3e secondaire permette d'approfondir l'étude des types de travailleuses et de travailleurs, on reprend, en 4e secondaire, la typologie en précisant les métiers et professions correspondant à ces différents types.

Lorsque 89 p. 100 des élèves reconnaissent leur type de travailleuse ou travailleur et que 86 p. 100 font des liens entre leur type et les professions, elles et ils ont franchi cette étape de leur développement vocationnel.

En répondant à la question «Pouvez-vous nommer la valeur la plus importante pour vous?», les élèves du groupe 1 sont un peu plus affirmatifs. En effet, 91 p. 100 reconnaissent être en mesure de nommer la valeur personnelle, de même que la valeur relative au travail, qui leur paraît la plus importante, comparativement à 83 p. 100 des élèves du groupe 2. Cette habileté étant développée dans le premier module du programme de 4e secondaire, le temps de formation reçue expliquerait l'écart. Par ailleurs, on se doit de nuancer, car le pourcentage est élevé dans les deux cas.

Quant à la correspondance entre leurs projets scolaires et professionnels et leurs valeurs personnelles, 91 p. 100 des élèves du groupe 1 sont plus affirmatifs, comparativement à 86 p. 100 des élèves du groupe 2. Pour ce qui est des projets scolaires et professionnels correspondant à leurs valeurs de travail, en moyenne 85 p. 100 des élèves affirment qu'il y a correspondance.

En résumé, les élèves ayant reçu une formation de plus de deux ans semblent mieux se connaître pour choisir le métier ou la profession qui offre les meilleures possibilités pour elles ou eux. Ces élèves sont plus en mesure de nommer la valeur relative au travail, de même que la valeur personnelle, qui leur paraît la plus importante.

Compte tenu de la modification apportée au régime pédagogique, on peut s'interroger sur le temps qui sera consacré à la réflexion des élèves quant à leur cheminement scolaire et professionnel. De plus, la demande du personnel enseignant relative au perfectionnement portant sur la pédagogie expérientielle et les mises en situation est justifiée, car l'enseignante ou l'enseignant doit condenser son enseignement tout en s'assurant que les élèves atteignent les objectifs du programme. Elle ou il ne peut compter sur des rencontres individuelles pour y arriver, à moins de le faire en surplus de sa tâche d'enseignement. Mais, pour 39 p. 100 du personnel enseignant, les rencontres individuelles et la conseillance ne sont pas prévues dans sa tâche globale.

B) MONDE SCOLAIRE

Dans une proportion de 87 p. 100, les élèves du groupe 1 prétendent mieux connaître le système d'éducation québécois et les divers types de formation professionnelle pour prendre leurs propres décisions comparativement à 81 p. 100 des élèves du groupe 2. Est-ce parce que le contenu du programme de 2e secondaire n'a pas été vu en 3e secondaire ni en 4e secondaire par le biais de filières professionnelles, soit le certificat d'études professionnelles ou le diplôme d'études professionnelles? Est-ce par un manque d'intérêt de l'élève pour ces filières professionnelles? Cette méconnaissance des filières professionnelles en 4e secondaire représente une lacune sérieuse dans le choix de carrière des élèves.

Soixante-douze pour cent des élèves sont capables de faire les liens entre les disciplines qu'elles ou qu'ils préfèrent et leur futur programme de formation professionnelle. Par contre, 28 p. 100 en sont incapables parce qu'elles ou ils n'ont pas fait de choix de programme ou parce qu'elles ou ils ne connaissent pas les disciplines qui composent leur future formation. Dans les deux cas, il y a lieu de s'interroger sur l'objectif général du programme de 4e secondaire, qui est «de sélectionner les professions et programmes d'études qui offrent les meilleures possibilités pour l'élève».

Quant au lien qui existe entre les disciplines dans lesquelles les élèves réussissent le mieux et les exigences de leur future profession, 93 p. 100 sont capables de l'établir. Ce résultat indique une bonne connaissance des disciplines préalables à l'admission dans les divers programmes. Si l'on fait un rapprochement avec la question précédente, un bon nombre d'élèves savent ce qu'il faut obtenir dans le programme visé, mais elles ou ils sont moins nombreux à connaître le contenu du programme et à faire les liens avec les disciplines du secondaire. De plus, un fort pourcentage d'élèves du groupe 2, soit 90 p. 100, réalisent que leur succès actuel importe dans la poursuite de leur formation comparativement à 84 p. 100 des élèves du groupe 1 dont la formation est plus grande.

Un certain nombre de questions avaient comme objectif de vérifier la connaissance qu'ont les élèves des conditions d'admission en formation professionnelle.

Tableau 4 Pourcentage des élèves selon leur connaissance des conditions d'admission au CEP*, au DEP* et au DEC*

CONNAISSANCE	CEP		DEP		DEC	
	G1 (%)	G2 (%)	G1 (%)	G2 (%)	G1 (%)	G2 (%)
OUI	61	59	18	23	70	68
NON	39	41	82	77	30	32

G1 : 3 ou 4 ans de formation
G2 : 1 ou 2 ans de formation

*CEP certificat d'études professionnelles
*DEP diplôme d'études professionnelles
*DEC diplôme d'études collégiales

Avant de poursuivre, rappelons brièvement les conditions d'admission aux deux premiers programmes d'études.

Certificat d'études professionnelles (CEP)

L'élève est admis si elle ou il a satisfait à l'une des condition suivantes :

- il est titulaire du diplôme d'études secondaires;
- il a obtenu au minimum les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde, en mathématique et en enseignement moral ou religieux, catholique ou protestant, ou en enseignement moral;
- il a au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où il commence sa formation professionnelle et il a obtenu au minimum les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde, en mathématique et en enseignement moral ou religieux, catholique ou protestant;
- ou il possède les équivalences d'études reconnues par le Ministère.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

L'élève est admis si elle ou il a satisfait à l'une des conditions suivantes :

- il est titulaire du diplôme d'études secondaires;
- il a au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où il commence sa formation professionnelle et il a obtenu au minimum les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde, en mathématique et en enseignement moral ou religieux, catholique ou protestant, ou en enseignement moral;
- ou il possède les équivalences d'études reconnues par le Ministère.

Bien qu'en moyenne 84 p. 100 des élèves disent connaître le système scolaire québécois et les types de formation professionnelle, on se rend compte à la lecture du tableau que cette connaissance est incomplète, puisqu'elles ou ils ne connaissent pas les conditions d'admission en formation professionnelle. Cette méconnaissance des seuils d'entrée des diverses filières professionnelles soulève plusieurs questions.

- Est-ce que ces contenus ont été enseignés?
- Est-ce que les enseignantes et enseignants d'éducation au choix de carrière de 4e secondaire ont reçu toute l'information requise?
- Est-ce qu'elles et ils ont la formation pertinente pour transmettre l'information?

Seulement 59 p. 100 des élèves connaissent les conditions d'admission au CEP et 20 p. 100, celles du DEP et ce, peu importe le nombre d'années de formation en éducation au choix de carrière. Il y a lieu de s'interroger quand on sait toute l'information que le ministère de l'Éducation diffuse pour la promotion des filières professionnelles du secondaire.

En outre, on constate que trois élèves sur dix ne connaissent pas les conditions générales d'admission menant au diplôme d'études collégiales (DEC), soit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.

Rappelons qu'initialement le contenu relatif à la formation professionnelle devait être enseigné en 2e secondaire, et que le choix d'une formation professionnelle pouvait se faire dès la 3e secondaire. On peut donc supposer que l'élève qui n'a pas vu, en 2e secondaire, le contenu traitant des programmes de formation professionnelle peut difficilement faire un choix éclairé. De plus, le peu de temps d'enseignement consacré à l'éducation au choix de carrière en 3e secondaire, soit 25 heures-année, ne permet pas d'intégrer le contenu que les élèves n'ont pas vu au 1er cycle du secondaire.

Il en va de même pour d'autres éléments du contenu de 2e secondaire que l'élève devait connaître afin de faire des choix scolaires dans son cheminement de formation générale. À titre d'exemples, mentionnons le changement de programmes en mathématique et en sciences, la sanction des études, la sensibilisation aux carrières non traditionnelles, l'importance de la réussite scolaire et les différents cheminements d'études.

En résumé, on peut affirmer que les élèves ne connaissent pas suffisamment le système scolaire québécois et les filières de formation professionnelle. On devra y remédier. Il est peut-être déjà un peu tard en 3e secondaire pour préparer son choix de carrière.

C) MONDE DU TRAVAIL

Quatre-vingt-trois pour cent des élèves affirment que le cours ECC leur a permis de connaître les métiers et les professions et de comprendre la complexité des tâches qui y sont liées. Toutefois, lorsqu'on tente de vérifier leurs connaissances, on s'aperçoit que seuls 53 p. 100 d'entre elles et eux peuvent déterminer l'ordre de formation lié à des activités de type abstrait et que 57 p. 100 connaissent la formation exigée pour des activités de type pratique. C'est donc dire que les notions de complexité des tâches liées à la formation ne sont pas maîtrisées par 47 p. 100 des élèves relativement aux activités de type abstrait et par 43 p. 100, pour des activités de type pratique.

Pour ce qui est de la capacité des élèves à nommer des métiers et des professions exigeant des études secondaires, collégiales, ou universitaires, le tableau suivant reflète leurs connaissances en ce domaine.

Tableau 5 Pourcentage des élèves selon leur capacité à nommer des métiers ou des professions correspondant à leurs exigences

	Plus de 15 (%)	De 10 à 15 (%)	De 5 à 10 (%)	Moins de 5 (%)	0 (%)
Études secondaires	33	23	32	10	2
Études collégiales	37	32	23	6	2
Études universitaires	45	25	22	7	1

Les professions exigeant des études universitaires sont les plus connues, suivies des professions exigeant une formation collégiale. De plus, le tableau démontre que 32 p. 100 des élèves de 4e secondaire ne peuvent nommer plus de dix professions exigeant des études professionnelles secondaires. Cette méconnaissance dénote un manque d'exploration des filières de formation professionnelle au secondaire.

Ces résultats sont surprenants, compte tenu de l'information qui a été transmise au cours des dernières années au personnel enseignant. Une fois de plus, on est en droit de se demander comment et par qui est véhiculée l'information.

Trente-quatre pour cent des élèves disent avoir une très bonne connaissance des métiers non traditionnels et des professions; 45 p. 100 en ont une bonne connaissance; 19 p. 100 les connaissent moyennement; 2 p. 100 n'en ont aucune connaissance.

En résumé, les élèves ne comprennent pas suffisamment la notion de la complexité des tâches liées à la formation exigée. Une fois de plus, on constate un manque d'exploration des filières de formation professionnelle au secondaire.

D) PRISE DE DÉCISION

L'un des objectifs du programme d'éducation au choix de carrière de 4e secondaire est de rendre les élèves capables d'évaluer l'information provenant de différentes sources pour ne retenir que ce qui est pertinent.

Nous avons donc élaboré trois mises en situation qui obligent les élèves à faire des choix afin de vérifier si elles ou ils ont acquis cette habileté par le cours.

Première mise en situation

Nathalie veut exercer une profession qui permet de relever des défis; aussi a-t-elle choisi d'explorer le domaine de l'aéronautique. À ce sujet, elle a consulté une monographie datant de 1983 et rencontré une étudiante diplômée de l'École nationale d'aéronautique.

Le pourcentage des élèves qui ont répondu à chaque choix de réponse est indiqué selon les deux groupes d'élèves. La bonne réponse paraît dans la zone grise.

La démarche de Nathalie répond-elle à ses besoins et à ses valeurs?

	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
OUI	85	87
NON	15	13

La démarche de Nathalie est-elle efficace?

	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
OUI	67	74
NON	23	25

La personne rencontrée par Nathalie est-elle efficace?

	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
OUI	85	91
NON	15	9

Le document d'information utilisé est-il fiable?

	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
OUI	24	20
NON	76	80

La première mise en situation permet de voir qu'en moyenne 86 p. 100 des élèves sont capables d'évaluer une démarche en fonction de leur besoins et de leurs valeurs. Par ailleurs, on constate que les élèves du groupe 2, bien qu'elles ou ils aient reçu moins de formation, sont plus affirmatifs pour juger correctement de l'efficacité d'une démarche, de la fiabilité des personnes rencontrées et de la fiabilité des documents consultés.

Afin de rendre les choix des élèves plus réalistes, le programme propose d'évaluer les facteurs circonstanciels. Pour ce faire, elles ou ils doivent reconnaître les éléments de la réalité extérieure qui peuvent les empêcher de choisir et de connaître leurs limites.

La deuxième mise en situation, plus complexe, comportait donc des facteurs internes et externes.

Deuxième mise en situation

Paul-André est francophone et unilingue. Il désire devenir comptable agréé. Mais il a échoué son cours de mathématique 434. Il sait toutefois que le cours de mathématique 534 est nécessaire pour entreprendre des études en comptabilité. Il suit donc un cours de rattrapage et réussit le nouvel examen.

Durant l'été, lors d'un voyage en Alberta avec ses parents qu'il aime beaucoup, Paul-André décide de poursuivre ses études en anglais et pense s'établir éventuellement dans cette province. Il espère réaliser son projet en cinq ans.

Le pourcentage des élèves qui ont répondu à chaque choix de réponse est indiqué selon les deux groupes d'élèves. La bonne réponse est indiquée dans la zone grise.

Les facteurs suivants sont-ils internes ou externes?

Capacités de Paul-André en mathématique

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	79	82
B. Externe	16	16
Aucune réponse	5	2

Capacités d'étudier la comptabilité en anglais

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	54	58
B. Externe	41	41
Aucune réponse	5	1

Durée des études

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	28	32
B. Externe	66	66
Aucune réponse	6	2

Préalables

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	38	38
B. Externe	56	59
Aucune réponse	6	3

Attachement à la famille

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	71	71
B. Externe	24	28
Aucune réponse	5	1

Lieu d'études

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	25	20
B. Externe	70	77
Aucune réponse	5	3

Motivation

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	81	83
B. Externe	13	15
Aucune réponse	6	3

Le projet de Paul-André est-il realiste?

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	70	65
B. Externe	26	32
Aucune réponse	4	3

Les élèves des deux groupes ont su reconnaître les facteurs internes suivants. Ils sont présentés par ordre décroissant de réussite.

1. La motivation, facteur reconnu par 85 p. 100 des élèves en moyenne.
2. Les capacités de Paul-André en mathématique, facteur reconnu par 83 p. 100 des élèves en moyenne.
3. L'attachement de Paul-André à la famille, facteur reconnu par 73 p. 100 des élèves en moyenne.
4. La capacité d'étudier la comptabilité en anglais, facteur reconnu par 58 p. 100 des élèves en moyenne.

Les facteurs externes suivants ont été correctement reconnus par les deux groupes d'élèves. Ils sont présentés par ordre décroissant de réussite.

1. Le lieu d'études, facteur reconnu par 76 p. 100 des élèves en moyenne.
2. La durée des études, facteur reconnu par 69 p. 100 des élèves en moyenne.
3. Les préalables, facteur reconnu par 60 p. 100.

Motivation

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	81	83
B. Externe	13	15
Aucune réponse	6	3

Le projet de Paul-André est-il réaliste?

FACTEUR	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
A. Interne	70	65
B. Externe	26	32
Aucune réponse	4	3

Les élèves des deux groupes ont su reconnaître les facteurs internes suivants. Ils sont présentés par ordre décroissant de réussite.

1. La motivation, facteur reconnu par 85 p. 100 des élèves en moyenne.
2. Les capacités de Paul-André en mathématique, facteur reconnu par 83 p. 100 des élèves en moyenne.
3. L'attachement de Paul-André à la famille, facteur reconnu par 73 p. 100 des élèves en moyenne.
4. La capacité d'étudier la comptabilité en anglais, facteur reconnu par 58 p. 100 des élèves en moyenne.

Les facteurs externes suivants ont été correctement reconnus par les deux groupes d'élèves. Ils sont présentés par ordre décroissant de réussite.

1. Le lieu d'études, facteur reconnu par 76 p. 100 des élèves en moyenne.
2. La durée des études, facteur reconnu par 69 p. 100 des élèves en moyenne.
3. Les préalables, facteur reconnu par 60 p. 100.

Encore une fois, on constate que les élèves du groupe 2 réussissent un peu mieux, malgré la durée moins longue de leur formation.

En tenant compte de tous les facteurs, les élèves ont été capables de juger du réalisme du projet de Paul-André; les élèves du groupe 2 sont plus hésitants à ce sujet.

Troisième mise en situation

Michka a la réputation d'être l'élève la plus débrouillarde et la plus persuasive de son groupe. Non seulement elle travaille bien à l'école, mais elle est présidente du conseil d'élèves; qui plus est, elle fait même frémir les petits «durs» de sa classe. Son rêve est de pouvoir un jour régler des conflits de travail. Elle se voit déjà directrice des communications ou chef du personnel.

Le projet de Michka est-il réaliste?

	GROUPE 1 3 ou 4 ans de formation (%)	GROUPE 2 1 ou 2 ans de formation (%)
OUI	86	94
NON	14	6

Encore une fois, les élèves du groupe 2 sont plus nombreux à réussir. En effet, 94 p. 100 disent «oui» comparativement à 86 p. 100 des élèves du groupe 1. Les élèves ont donc bien évalué le réalisme du projet de Michka en tenant compte de son désir et de la probabilité de son projet.

En résumé, si l'on observe les résultats des trois mises en situation, on constate que les élèves sont capables de tenir compte objectivement des facteurs internes et externes avant de prendre une décision. Il faut noter de plus que la durée de la formation n'assure pas une plus grande réussite.

3.2.3 Opinion sur l'expérience du cours d'éducation au choix de carrière

La démarche pédagogique préconisée en éducation au choix de carrière suppose que l'objectif visé soit présenté au début de la rencontre, qu'il y ait un rappel des notions vues antérieurement et que les élèves vivent une expérience significative afin d'en arriver à tirer leurs propres conclusions.

En moyenne, 58 p. 100 des élèves disent comprendre l'objectif de chaque rencontre. Les élèves du groupe 1 sont les plus nombreux, soit 61 p. 100 comparativement à 56 p. 100 des élèves du groupe 2. On constate aussi qu'en moyenne 42 p. 100 des élèves comprennent plus ou moins ou pas du tout l'objectif de chaque rencontre. Il faut alors se demander si l'objectif leur est toujours

expliqué clairement et si la façon d'animer et de préparer les rencontres est appropriée.

On relève que 80 p. 100 des élèves affirment qu'elles ou ils peuvent faire le lien entre ce qu'elles ou ils ont vu dans les cours antérieurs et les activités qui leur sont proposées. Ce fort pourcentage laisse croire que le rappel est généralement fait par l'enseignante ou l'enseignant au début de la rencontre. Quant aux 20 p. 100 des élèves qui font plus ou moins ce lien, elles ou ils sont peut-être distraits ou plus ou moins motivés. Seulement 17 p. 100 des élèves du groupe 2 disent que les activités qui leur sont proposées rejoignent tout à fait leurs champs d'intérêt comparativement à 26 p. 100 des élèves du groupe 1. Par ailleurs, 70 p. 100 des élèves du groupe 2 sont intéressés partiellement alors que 56 p. 100 des élèves du groupe 1 disent l'être. Treize pour cent des élèves du groupe 2 ne sont pas du tout rejoints par les activités comparativement à 18 p. 100 des élèves du groupe 1.

Le graphique suivant montre les données recueillies à la question suivante :

Graphique 3 Pourcentage des élèves répartis en deux groupes selon la fréquence des occasions d'émettre leur opinion dans le cours d'éducation au choix de carrière

Avez-vous l'occasion de parler de vos choix scolaires et professionnels pendant le cours d'éducation au choix de carrière?

A) Oui, souvent
B) Oui, occasionnellement
C) Non, le cours ne s'y prête pas
D) Non, je n'y attache pas d'importance
E) Non, jamais

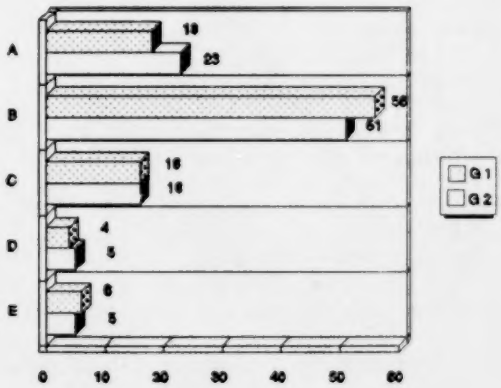

Selon le contenu et la méthodologie du programme ECC, il devrait y avoir un pourcentage beaucoup plus élevé d'élèves qui ont l'occasion de parler souvent de leurs choix scolaires et professionnels.

Il est incompréhensible que 16 p. 100 des élèves disent que le cours ne se prête pas à ce genre d'échanges et qu'en moyenne 6 p. 100 des élèves n'ont jamais l'occasion de parler de leurs choix scolaires et professionnels durant le cours. On peut se demander de quels sujets elles et ils discutent alors.

Nous avons ensuite demandé aux élèves si elles ou ils avaient l'occasion de se livrer à une réflexion personnelle pendant le cours et si elles et ils avaient l'occasion de faire des découvertes quant à leur avenir. En moyenne, 14 p. 100 des élèves disent que le cours ECC ne se prête pas à une réflexion personnelle, et 6 p. 100 n'ont jamais eu l'occasion de faire de telles réflexions. Ces données suscitent de nombreuses questions parce qu'elles sont incompatibles avec l'objectif fondamental du programme et sa démarche pédagogique. Qu'il suffise de rappeler les données du tableau 3 qui révèlent le peu de temps consacré à la conseillance. Le manque de formation du personnel enseignant peut aussi être la cause du peu d'échanges avec les élèves.

Les données recueillies démontrent que la dynamique du cours (occasions d'échanges, réflexions personnelles) ne semble pas respectée pour en moyenne 25 p. 100 des élèves. Malgré cela, 87 p. 100 des élèves environ font des découvertes quant à leur avenir et 90 p. 100 ont l'occasion de découvrir de nouvelles réalités sur les métiers et les professions pendant le cours d'éducation au choix de carrière.

En résumé, une ou un élève sur cinq révèle que la dynamique du cours ne les rejoint pas. Une fois de plus, on constate que la demande de perfectionnement faite par le personnel enseignant est justifiée en ce qui a trait au programme, à la pédagogie expérientielle et aux mises en situation.

3.2.4 Attitudes des élèves

Seulement 46 p. 100 des élèves ont atteint l'objectif général de 4e secondaire puisqu'elles ou ils affirment que leurs réflexions leur ont permis de savoir ce qu'elles ou ils veulent faire et peuvent faire. Ces élèves manifestent une attitude de confiance dans la réalisation de leur choix qui résulte d'un compromis réaliste entre leur désir et la probabilité, alors que 20 p. 100 des élèves préfèrent reporter d'un an leur décision. Cela dénote une attitude d'attente plutôt passive. Dix-sept pour cent des élèves ne se connaissent pas suffisamment pour faire un choix. La connaissance de soi constitue l'essentiel du programme de 3e secondaire. En fin d'année scolaire, l'élève de 4e secondaire qui dit ne pas se connaître n'a pas acquis les préalables nécessaires pour faire face à un choix. De plus, il a de la difficulté à s'évaluer en toute confiance. Treize pour cent des élèves disent avoir réglé la question de leur choix de carrière vite et depuis longtemps. Cela dénote-t-il une façon expéditive de prendre des décisions ou serait-ce plutôt une manière d'éviter de vivre l'incertitude en prenant le risque de décider d'une manière superficielle?

Soixante-trois pour cent des élèves ont une attitude responsable face à leur avenir puisqu'elles ou ils disent s'engager pleinement dans leurs études, alors que 22 p. 100 des élèves disent n'avoir pas le choix de faire autrement. Dans ce dernier cas, ce sont des contraintes extérieures qui les poussent à agir. Quinze pour cent des élèves ne jouent pas un rôle actif dans leur démarche scolaire.

En résumé, on constate que près de la moitié seulement des élèves semblent avoir atteint l'objectif général de 4e secondaire qui est de choisir ce qu'elles ou ils veulent faire et peuvent faire, et ce, peu importe le nombre d'années de formation reçue.

3.2.5 Appréciation globale

Nous avons voulu connaître l'appréciation globale des élèves du cours d'éducation au choix de carrière en leur posant directement la question.

Graphique 4 Pourcentage des élèves selon leur appréciation du cours d'éducation au choix de carrière

Considérez-vous que l'ensemble des activités et connaissances dans le cours d'éducation au choix de carrière de 4e secondaire a été :

A. Essentiel pour les choix que vous avez dû faire en 4e secondaire
B. Nécessaire étant donné les démarches que vous devez entreprendre
C. Formateur quant aux activités à développer devant l'avenir
D. Tout à fait inutile

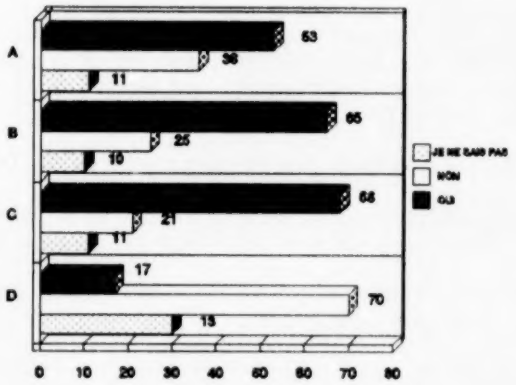

Quoique positifs dans l'ensemble, les résultats obtenus nous laissent perplexes. La formation, le perfectionnement et la mise à jour du personnel enseignant et des responsables du dossier ont-ils eu une influence sur l'appréciation globale des élèves?

Le pourcentage élevé des élèves qui jugent le cours non essentiel, soit 36 p. 100, soulève un bon nombre de questions.

Vingt-cinq pour cent des élèves jugent le cours non nécessaire pour entreprendre leurs démarches. Nous constatons qu'elles ou ils ne sont pas conscients de l'importance du programme dans leur choix de carrière.

Vingt et un pour cent des élèves soutiennent que le cours ECC n'est pas formateur pour ce qui est des attitudes à développer quant à leur l'avenir. Elles ou ils ne comprennent peut-être pas la dimension personnelle et aidante du programme.

Quant aux 17 p. 100 des élèves qui jugent le cours tout à fait inutile, on se demande si elles ou ils s'intéressent à ce cours ou à d'autres cours. Quelles sont leurs préoccupations quant à leur avenir?

Le graphique 4 indique qu'entre 10 p. 100 et 13 p. 100 des élèves ne portent pas de jugement. Est-ce parce que le cours ne les a pas suffisamment rejoints pour qu'elles ou ils puissent se former une opinion personnelle?

En résumé, une ou un élève sur quatre ne voit pas l'importance du cours d'éducation au choix de carrière.

3.2.6 Commentaires

Parmi les 624 élèves qui ont répondu au questionnaire d'évaluation du programme Éducation au choix de carrière de 4e secondaire, **seuls 7 élèves ont émis des commentaires positifs et 21 des commentaires négatifs.**

Ce qui ressort des commentaires positifs, c'est que le cours aide les élèves à mieux se connaître et à éclairer leur choix de carrière. De plus, il leur permet d'explorer des métiers nouveaux et différents tout en tenant compte de leur développement personnel. Un élève souligne son intérêt pour le cours en raison des activités complémentaires.

Voici le relevé des commentaires positifs.

- «Ce cours m'a aidé à un certain moment donné pour éclairer mon choix de carrière et pour vérifier si j'étais apte à faire la profession envisagée.»
- «Il aide à mieux se connaître, à connaître les métiers et à découvrir celui qui nous convient.»
- «Nous avons exploré plusieurs métiers différents, visité un cégep. Nous avons eu beaucoup d'informations et plusieurs activités intéressantes et plusieurs conférences.»
- «Ça fait un petit peu plus de travail à faire.»
- «C'est un cours utile au développement interne des étudiants.»
- «Ça donne un aperçu de ce qui nous attend.»
- «Le professeur est très bon.»

Les commentaires négatifs peuvent être regroupés autour des thèmes suivants : perception négative, méthodes et activités, documentation, groupes. Quelques élèves ont une perception négative du programme et soulèvent un manque de motivation à s'engager dans la démarche personnelle qu'il propose. D'autres élèves déplorent de n'avoir pu échanger en classe, de ne pas avoir eu d'activités complémentaires au cours et d'avoir fait des exercices non significatifs pour elles et eux. Tous ces éléments relèvent du fait que le cours est enseigné de façon plutôt magistrale qu'expérientielle. Quelques élèves laissent entendre que la documentation mise à leur disposition est désuète et que les films qu'on leur présente sont démodés. Un élève cite l'hétérogénéité des groupes et la difficulté de connaître ses propres champs d'intérêt.

Voici le relevé des commentaires négatifs.

- «Ça fait faire nos devoirs des autres cours.»
- «Le cours n'est pas à 100 p. 100 pour les informations sur une profession dont on a fait le choix. C'est un peu trop général. Mais il faut aider tout le monde à faire son choix.»
- «La documentation date d'il y a plusieurs années; elle n'est pas récente.»
- «Malgré deux ans de cours sur le choix de carrière, je ne me connais pas encore; je ne sais même pas dans quel métier aller.»
- «Le cours devrait se baser beaucoup plus sur les choix au cégep. Il est trop tôt pour envisager un métier.»
- «Il n'y a pas assez de démonstrations de carrière. Il n'y a pas de personnes travaillant dans un domaine particulier qui viennent pour parler de leur métier.»
- «Le cours est inutile car personnellement je n'ai jamais rien appris sur les métiers.»
- «On dirait qu'il n'y a pas de liens entre les cours. Il y a des activités que le professeur s'attarde à faire pour rien, tandis que nous pourrions faire autre chose de plus instructif. Les dépliants datent.»
- «Il n'y a pas assez de cours dans l'année, tout au plus une dizaine.»
- «Il y a trop de choses inexplicables.»
- «Le cours n'était pas assez sérieux pour travailler convenablement.»
- «Il y a trop d'exercices qui n'ont aucun rapport avec le choix de carrière.»
- «Il devrait se donner seulement en 3e, 4e et 5e secondaire.»
- «On n'a pas échangé avec toute la classe de nos projets d'avenir.»
- «Le cours ne correspond pas souvent à mes aptitudes et à mes goûts.»
- «Une perte de temps inutile.»
- «La matière n'est pas intéressante et ne convient pas au genre de personnes qui le suivent.»
- «Les films présentent toujours des métiers démodés.»
- «Les cours sont trop longs.»
- «Il y a trop de répétitions.»

- «Les explications ne sont pas toujours claires.»
- «Les renseignements sur les choix de cours ne sont pas assez descriptifs.»
- «Le cours devrait être éliminé.»

4. CONCLUSION

Il importe de rappeler tout d'abord que le rapport d'évaluation du programme Éducation au choix de carrière de 5e secondaire faisait état des éléments positifs et négatifs suivants.

Évaluation - 5e secondaire

Éléments positifs

Les orientations du programme sont retenues comme premier élément positif. Selon les responsables du dossier, elles paraissent pertinentes et facilitent la mise en œuvre du programme. Pour 81 p. 100 des parents consultés, le programme peut aider leur enfant à réfléchir à son choix de carrière et ils souhaitent recevoir plus d'information sur le sujet.

La pédagogie clairement expliquée dans le guide pédagogique du Ministère est ressortie comme deuxième élément positif. En effet, le personnel enseignant réussit en majorité à intégrer, dans son enseignement, les étapes de la démarche pédagogique, soit la mise en situation, l'expérimentation, la découverte et l'évaluation.

Finalement, le **matériel didactique clair, précis et bien fait** est à souligner. Les élèves, en très forte majorité (92 p. 100), disposent du manuel approuvé par le Ministère, et 80 p. 100 ont le cahier d'intégration approuvé. La majorité des écoles échantillonnées disposent d'un centre d'information scolaire et professionnelle. Les documents écrits complémentaires sont connus, utilisés et de bonne qualité.

Éléments négatifs

Les premiers éléments qui semblaient présenter un problème étaient la **formation**, le **perfectionnement** et **l'actualisation des connaissances** des intervenantes et des intervenants auprès de l'élève en cette matière. Le **soutien accordé** dans le milieu soulève également des difficultés. En effet, aussi peu que 36 p. 100 du personnel enseignant possède une formation dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle, et 22 p. 100 des responsables du dossier ont une formation universitaire dans ce domaine.

Les directrices et directeurs d'école affirment que seulement 30 p. 100 du personnel enseignant nouvellement affecté reçoit une formation sur la pédagogie de ce programme, alors que seule la moitié du personnel enseignant actuel a reçu une formation au moment de l'implantation du programme. Il y a peu de soutien pédagogique et peu de rencontres des responsables. La mise à jour continuelle de l'information scolaire et professionnelle est essentielle pour donner une formation pertinente aux élèves.

Les autres éléments négatifs qui ont été notés sont **le contexte de la mise en œuvre du programme, l'organisation du travail, le grand nombre de groupes rencontrés et le temps alloué pour faire vivre à l'élève la démarche expérientielle de situation.** La matière comporte peu d'heures d'enseignement au

cours d'une année, mais elle est quelquefois imposée au personnel enseignant pour compléter sa tâche, ce qui explique le manque de formation en la matière et n'est pas sans conséquence pour l'élève. Le nombre de groupes rencontrés par l'enseignante ou l'enseignant (3 p. 100) en 5e secondaire peut s'élever à 16 et plus.

En outre, seul le tiers du personnel enseignant réussit à voir 90 p. 100 ou plus du programme compte tenu du temps d'enseignement qui lui est alloué.

Évaluation - 4e secondaire

À partir des résultats obtenus lors de la deuxième étape d'évaluation, on peut établir les éléments positifs et négatifs suivants.

4.1 ÉLÉMENTS POSITIFS

Dans l'ensemble, la majorité des élèves (88 p. 100) croient posséder une **bonne connaissance d'elles-mêmes et d'eux-mêmes**, bien que les élèves qui ont reçu une plus longue formation, soit de trois ou quatre années, semblent mieux se connaître.

Les élèves sont capables de tenir compte objectivement des facteurs internes et externes lorsqu'il s'agit de prendre une décision.

Quatre-vingt pour cent des élèves affirment qu'elles ou ils peuvent faire le lien entre ce qu'elles ou ils ont vu dans les cours antérieurs et les activités qui leur sont proposées. Par conséquent, on peut affirmer qu'il y a un suivi dans la démarche proposée aux élèves.

4.2 ÉLÉMENTS NÉGATIFS

Les élèves ne connaissent pas suffisamment le système scolaire québécois relativement à la formation professionnelle.

Elles ou ils ne comprennent pas assez bien la notion de complexité des tâches liées à une formation donnée.

Seulement 58 p. 100 des élèves disent comprendre l'objectif de chaque rencontre et une ou un élève sur cinq affirme que la dynamique du cours ne la ou le rejoint pas. De plus, 15 p. 100 des élèves ne sont pas rejoints par les activités qui leur sont proposées dans le cours.

On note également que 16 p. 100 des élèves affirment que le cours ne se prête pas à une réflexion personnelle et 26 p. 100 disent y avoir l'occasion de parler de leurs choix scolaires et professionnels.

Finalement, près de la moitié des élèves seulement semblent avoir atteint l'objectif général du programme de 4e secondaire, qui est de choisir ce qu'elles ou ils veulent faire et peuvent faire. Une ou un élève sur quatre ne voit pas l'importance du cours ECC.

4.3 RECOMMANDATIONS

Il y a lieu de rappeler, en premier lieu, les recommandations qui ont été faites à la suite de la première étape de l'évaluation menée en 1990.

- que le personnel nouvellement affecté à l'enseignement de l'ECC reçoive une formation relative au programme et à la pédagogie préconisée;

- que l'approche à privilégier pour l'évaluation des acquis des élèves en ECC soit définie par le Ministère;

- que toutes les intéressées et tous les intéressés reçoivent une formation concernant l'approche évaluative retenue;

- que des modèles efficaces dans les milieux scolaires soient examinés afin de permettre au personnel enseignant d'assurer dans sa tâche une meilleure gestion du programme, une mise à jour de l'information scolaire et professionnelle ainsi qu'un soutien ou suivi des élèves dans le cheminement de leur choix de carrière; ces modèles pourraient être répertoriés et diffusés dans tous les milieux par le Ministère, qui s'assurerait que ceux-ci respectent le régime pédagogique;

- que le Ministère s'assure que l'information sur le contenu du programme ECC et la démarche pédagogique proposée soit transmise aux parents;

Compte tenu des résultats de la deuxième étape de l'évaluation, les recommandations suivantes sont proposées en ajout.

- que le contenu du programme soit adapté en tenant compte des modèles relevés dans les milieux scolaires qui ont, soit utilisé leur marge de manœuvre pour maintenir les contenus essentiels du 1er cycle du secondaire, ou intégré ces contenus au cours obligatoire sans pénaliser l'élève. Ces contenus essentiels devront être délimités clairement et devront mener à une réflexion sur le régime pédagogique. Leur enseignement devra tenir compte de l'importance nouvelle accordée au moment le plus opportun pour l'élève de les assimiler, afin de l'aider à faire un choix scolaire et professionnel à temps et non trop tard dans son cheminement;

- que le personnel enseignant en ECC et les responsables du dossier reçoivent du perfectionnement sur le programme réaménagé et sur la pédagogie propre à ce programme;

- que la tâche de ce personnel enseignant soit examinée au regard des besoins particuliers de l'ECC et tienne ainsi compte d'une mise à jour essentielle de l'information scolaire et professionnelle ainsi que d'un soutien et d'un suivi des élèves;

- que les commissions scolaires s'assurent que le personnel enseignant et les responsables du dossier puissent participer à des activités directement liées à la mise en œuvre du programme et à une information la plus à jour possible. À titre d'exemples : l'aide financière, les journées d'information sur les programmes de formation au secondaire, au collégial et à l'université.

Gouvernement du Québec
**Ministère
de l'Éducation**

16-7901-10